

Communiqué de presse

Lyon, le 14 décembre 2023

2^e édition du Défi Anti Gaspi, organisé par les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME Ensemble au service de la transition écologique des entreprises



La remise des Trophées AntiGaspi. De g à d : Katy Casaliggi (CCI Nord Isère), Perrine Dumoulin (Dumoulin au Pain), Pierre Streiff (CCI Grenoble), Christophe Carron (CCI Nord Isère), Marine Pagliarella (Pierre Martinet), Justine Bellissent (Bofrost France), Isabelle Brevillot (Pierre Martinet), Pierre Deglin (Domaine Fréchet), Vicky Bienfait (CCI Savoie), Franck Dumaitre (ADEME Auvergne-Rhône-Alpes), Philippe Guérand (CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes), Régis Poly (CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne), Jean-Luc Dolléans (CCI Haute-Loire), Aurélie et Aurélien Vidal, Félix Argentier (Maison Vidal), Anne Cadenel (CCI Drôme), Mélanie Claveyrolat (Saint Jean), Audrey Peyret (CCI Haute-Loire), Frédéric Bortot (CCI de l'Ain), Nathalie Seillé (La Main dans le Vrac) ©J.FOTSO / CCIR

- **L'entreprise est le moteur de la transition écologique sur le terrain.** C'est la conviction forte, partagée entre l'ADEME et le réseau des CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes.
- **La convention passée entre l'ADEME et le réseau CCI depuis plus de 20 ans** permet d'accompagner dans leur transition écologique toutes les entreprises et tous les commerces en Auvergne-Rhône-Alpes, quels que soient leur taille, leur secteur et leur localisation.
- La 2^e édition du **Défi Anti Gaspi** illustre cette coopération pour mettre en avant les bonnes pratiques. Les CCI et l'ADEME ont lancé le Défi suivant aux entreprises du territoire : réduire leurs déchets alimentaires et les emballages associés, grâce à l'accompagnement de leur conseiller CCI, sur une durée d'un an. Le 5 décembre, quatre lauréats ont été récompensés (catégories Industrie agroalimentaire | Commerces et GMS | Restauration traiteurs | Coup de Cœur du jury).
- **Jeter moins, c'est protéger la planète. Et jeter moins, c'est aussi gagner plus. Moins de déchets, c'est plus de croissance durable, plus de compétitivité** et plus d'insertion dans les territoires et les acteurs de proximité.
- En relevant le Défi Anti Gaspi, les entreprises ont toutes innové, amélioré leurs services, consolidé leur modèle économique, renforcé les liens avec leur écosystème (clients, fournisseurs, collectivités), et fortifié leur culture interne et leur engagement RSE, notamment par la formation des collaborateurs.



Pour Franck DUMAITRE, Directeur de l'ADEME en Auvergne-Rhône-Alpes

« L'ADEME est fière d'accompagner des opérations collectives comme celle du Défi Anti Gaspi. Ce Défi démontre qu'il est possible de réduire ses déchets et ses emballages, et qu'il y a intérêt à agir. La transition écologique doit permettre aux entreprises de consolider leur modèle économique, et gagner en pérennité. Pour certaines, c'est même une question de survie. En faisant évoluer leur offre vers un modèle plus durable, les entreprises feront également changer les modes de vie et de consommation.

Les Chambres consulaires sont les interlocuteurs privilégiés et naturels des entreprises. Notre partenariat avec les CCI, de plus de 20 ans en Auvergne-Rhône-Alpes, nous permet de nous appuyer sur un partenaire de confiance et efficace, et ainsi démultiplier notre action. Les sujets pour accélérer la transition écologique des entreprises ne manquent pas, l'objectif étant, avec les CCI, de mobiliser toutes les tailles d'entreprises en déployant de façon homogène sur le territoire régional, une offre de services simplifiée, orientée vers l'accompagnement individuel des chefs d'entreprises. »



Pour Philippe GUERAND, Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

« Le Contrat d'Objectifs et de Performance signé entre l'Etat et CCI France a remanié l'ordre de nos priorités : la transition écologique est devenue la 1^{ère} des missions des CCI, devant l'entrepreneuriat. Un contrat décliné régionalement en juillet 2023 avec Fabienne Buccio, Préfète de région. Pour cela, le réseau des CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes s'appuie sur 24 conseillers spécialisés en transition écologique et travaille en coopération avec les Services de l'Etat, le Conseil Régional et son Agence Economique ainsi que le Medef et la CPME. Un plan de formation a également sensibilisé nos 300 conseillers « entreprises » afin qu'ils engagent le dialogue avec les entreprises et les orientent vers les bons interlocuteurs. Notre conviction est que les entreprises sont conscientes de la nécessité de préserver nos ressources. Beaucoup ont déjà trouvé les clés pour se développer de façon sobre et responsable. Les CCI amplifient ces actions, les prolongent, les partagent, et les font rayonner sur le territoire régional. Je me réjouis de la pérennité de notre partenariat avec l'ADEME qui reflète des convictions partagées, et la confiance mutuelle de nos équipes. »

LE DÉFI ANTI-GASPI, C'EST QUOI ?

- [Tout savoir sur le Défi Anti Gaspi en 2' de vidéo](#)



- 25 entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes ont relevé le défi de **réduire leurs déchets alimentaires et les emballages associés** sur une durée d'un an (2022-2023).
- L'accompagnement CCI a été à la fois individuel et collectif : état des lieux, **plan d'actions** personnalisé, webinaires, sessions d'échanges entre les participants... pour se rassurer, s'encourager et **partager les bonnes pratiques**.

Quelques résultats

- Dans la catégorie « restauration et traiteurs », les déchets alimentaires ont en moyenne été réduits de 50 à 100 g par couvert.
- Dans la catégorie « commerces alimentaires et GMS », 83% des participants ont réduit leur part d’emballages.
- Dans le secteur « Industrie agroalimentaire », déjà très développé en matière de réduction des déchets, 28 nouvelles actions ont été identifiées et mises en place.

➤ Lors de la remise des Prix le 5 décembre 2023, quatre lauréats ont été récompensés dans quatre catégories : Industrie Agroalimentaire, Commerce et GMS, Restauration et Traiteur, Coup de Cœur.

DÉCOUVREZ NOS LAURÉATS !

🏆 Société Pierre Martinet (Nord Isère) représentée par Marine Pagliarella



👉 La société Pierre Martinet a reçu le Trophée "Industrie Agroalimentaire" remis par Christophe Carron, Président de la CCI Nord Isère
Société accompagnée par Katy Casaliggi, CCI Nord Isère
[Découvrir la vidéo](#)

Par ailleurs, la société Saint Jean (Drôme), représentée par Mélanie Claveyrolat, a reçu une « Mention spéciale » des mains d’Alain Guibert, Président de la CCI Drôme.
Société accompagnée par Anne Cadenel, CCI Drôme.

🏆 Boulangerie Dumoulin au Pain (Isère) représenté par Perrine Laurent



👉 La boulangerie Dumoulin au Pain a reçu le Trophée "Commerces et GMS" remis par Pierre Streiff, Président de la CCI de Grenoble
Société accompagnée par Claire David-Pion, CCI de Grenoble
[Découvrir la vidéo](#)

Par ailleurs, la société **Bofrost France** (Rhône), représentée par Justine Bellissent, a reçu une « Mention spéciale » des mains de Régis Poly, Vice-Président de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne. Une entreprise accompagnée par Denis Chazallet, CCI Lyon Métropole.

Également, l'épicerie bio **La Main dans le Vrac** (Ain), représentée par Nathalie Seillé, a reçu une « Mention spéciale » des mains de Frédéric Bortot, Vice-Président de la CCI de l'Ain.

🏆 **Le restaurant Maison Vidal (Haute-Loire)** représenté par Aurélie et Aurélien Vidal



👉 **La Maison Vidal a reçu le Trophée "Restauration et traiteur"** remis par Jean-Luc Dolléans, Vice-Président de la CCI Haute-Loire

Société accompagnée par Audrey Peyret, CCI Haute-Loire

[Découvrir la vidéo](#)

🏆 **Domaine Fréchet (Haute-Savoie)** représenté par Pierre Deglin



👉 **Le Domaine de Fréchet a reçu le Trophée "Coup de cœur"** remis par Franck Dumaitre, Directeur de l'ADEME en Auvergne-Rhône-Alpes et Frédéric Bortot, Vice-Président de la CCI de l'Ain

Société accompagnée par Vicky Bienfait, CCI Savoie

[Découvrir la vidéo](#)

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, UNE PRIORITÉ DU RÉSEAU CCI A LA DEMANDE DU GOUVERNEMENT

- Sous l'impulsion de Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition énergétique, et Olivia Grégoire, Ministre déléguée chargée des PME, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, une initiative majeure vient d'être lancée : la **plateforme numérique "Mission Transition Écologique"** au sein de laquelle l'ADEME tout comme les CCI sont parties prenantes.
- **Cette plateforme s'inscrit dans le cadre du plan gouvernemental « France nation verte ».** Elle est conçue pour être le **point d'entrée privilégié de près de 4 millions de TPE et PME**, les guidant dans leur transition écologique essentielle, en complément et en appui de l'action de terrain conduite par les réseaux consulaires. En y accédant, les TPE-PME découvriront une offre de services étendue et diversifiée, une **collaboration fructueuse entre l'ADEME, Bpifrance, les CCI et les CMA.**
- L'initiative "Mission Transition Écologique" s'inscrit dans la continuité d'une **démarche proactive nationale dédiée aux PMI**, qui reposait également sur notre offre commune.
- Cette démarche, déployée depuis le 24 avril à la demande de l'Etat, se poursuit jusqu'à fin décembre. Pour l'heure, elle a permis au réseau des CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes, de contacter **3 700 entreprises PMI** et de sensibiliser 2 000 d'entre elles. Grâce à ces efforts, les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes ont réalisé 650 accompagnements, s'appuyant notamment sur l'offre de l'ADEME qu'elles diffusent auprès des entreprises.

À propos de l'ADEME

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

À propos des CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes

La CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes est la tête de réseau des 13 Chambres de commerce et d'industrie dans la région. Avec 500 élus et 1 400 collaborateurs, les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes forment ainsi le 1^{er} réseau public économique de proximité, au service des PME-TPE, des territoires et des porteurs de projets. Les 500 élus et 1 400 collaborateurs sont mobilisés au quotidien pour représenter et accompagner les 450 000 entreprises de l'industrie, du commerce et des services (tourisme notamment) d'Auvergne-Rhône-Alpes. Avec le soutien indéfectible du Medef et de la CPME, les CCI répondent aux besoins exprimés par tous les entrepreneurs. Cet accompagnement se concentre sur les grands défis de notre économie régionale que sont la réindustrialisation, la transition écologique de notre économie et l'appropriation par toutes nos TPE-PME de la transformation numérique. L'ADN de notre réseau repose sur le collectif fort et le travail en équipe avec les services de l'Etat et le partenariat privilégié avec la Région et ses agences, dont Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises.